

***Michel-Edouard Leclerc, on l'a vu, la révolution commerciale n'a pas eu que des conséquences sociales. La prolifération de magasins à la périphérie des villes a contribué à désertifier les centres urbains. Et sur un plan esthétique, on ne peut pas dire qu'ils aient favorisé un aménagement harmonieux de l'espace.***

Si nous avons déserté les villes, c'est parce qu'on nous en a chassés ! Le premier centre E. Leclerc était au cœur de Landerneau. Tous les magasins E. Leclerc de la première génération étaient implantés en centre ville. Il en est de même des premiers Carrefour, des Système U, des Intermarché et des magasins Casino. Mais voilà, la plupart des maires des grandes villes de France ont écouté des aménageurs urbains qui n'avaient qu'une seule obsession : réserver la proximité des centres historiques aux activités les plus nobles : commerces de luxe, activités bancaires, restauration, hôtellerie ; et repousser vers l'extérieur les activités industrielles, artisanales et commerçantes.

***Ils n'avaient pas les moyens de vous exproprier ni de vous obliger à changer de quartier ?***

Indirectement, si. Ils ont pondu toute une réglementation contraignante, qui est venue pénaliser nos conditions d'exploitation : interdiction d'approvisionner la nuit, limitation des heures de livraison très tôt le matin, impossibilité de stationner pour les clients. Les investissements, d'ailleurs tout à fait légitimes, qu'il nous fallait réaliser en matière de sécurité des personnes ou pour la gestion des pollutions, rendaient quasiment impossibles l'adaptation des anciens magasins.

***D'où le transfert vers la périphérie ?***

Oui, mais pourquoi dans ces conditions nous le reprocher aujourd'hui ? Qui donc a dessiné les nouveaux plans d'occupation des sols ? Qui définissait la politique d'aménagement du territoire ? Qui a créé les ZAC (zone d'aménagement concerté) et les zones industrielles ou commerciales ? Qui nous a incité à nous y installer ? Je n'en conteste pas les aspects négatifs : désertification des centres-villes, atteinte à l'environnement... Mais à qui faut-il en faire le procès ?

***Et aujourd'hui, on vous demande de revenir en ville...***

Croit-on que l'on puisse faire du commerce sans tenir compte des nouvelles habitudes des clients ? Les élus municipaux, depuis quinze ans, n'ont eu qu'une seule obsession : construire une ligne de métro ou de tramway, des couloirs d'autobus, ou pour le vélo. En tout cas, limiter l'accès des voitures au centre ville. Je soutiens cette politique, du point de vue de la qualité de la vie.

Mais peut-on en même temps s'inquiéter, sans se contredire, de l'exode commercial vers la banlieue. Croyez-vous vraiment que, même si nous implantions un centre E. Leclerc de belle qualité près du Capitole à Toulouse ou de la place Stanislas à Nancy, les consommateurs transporteront à bout de bras, dans leurs cabas, et à pied, l'équivalent de deux cents euros de marchandises. Non, les consommateurs continueraient à fréquenter les magasins de périphérie !

***Si vous évoquez avec autant de fougue ces obstacles culturels, c'est sans doute parce que vous souhaitez changer la doctrine. Mais quelle est votre contribution à ce débat ?***

C'est la ville qu'il faut d'abord « repenser » plutôt que de se focaliser sur l'implantation des seuls commerces. Vouloir créer un centre E. Leclerc ou un magasin Casino aux abords de la cathédrale, sous prétexte de repeupler le centre ville est tout aussi stupide que de les implanter automatiquement en périphérie. En fait, il faut imaginer des villes avec plusieurs centres : regrouper les activités touristiques et de services autour des quartiers historiques et créer, autour des pôles administratifs, ou de nos propres enseignes, d'autres pôles marchands plus riches de contacts et de diversité. Nous ne sommes pas des idéologues. Si les magasins sont accessibles pour les clients comme pour les fournisseurs, nous réinvestirons en ville !